

**VALIDATION DES HEURES DE FORMATIONS HORS CATALOGUE
DES DOCTORANTS DE L'ÉCOLE DOCTORALE EES**

Type d'activité	Règles applicables au calcul des heures de formation
Culture scientifique	<p>Activité permettant au doctorant d'élargir sa culture scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séminaires ou cycles de séminaires, • Participation à des congrès... <p align="center">MAXIMUM 15H/AN</p>
Formation technique et technologique	<p align="center">Participation à des ateliers et des formations spécialisées</p> <p align="center">ACTIVITÉ NON PLAFONNÉE - 4H PAR DEMI-JOURNÉE</p>
Vulgarisation scientifique	<p>Activités d'expérience de vulgarisation scientifique organisées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les unités de recherche, • L'université, • Les associations... <p align="center">MAXIMUM 10H/AN – VALIDATION AU CAS PAR CAS</p>
Animation scientifique	<p align="center">Organisation de séminaires, workshop, journée...</p> <p align="center">SÉMINAIRE : 2H – JOURNÉE : 5H</p>
Encadrement	<p align="center">Prise en charge d'un stagiaire pour une durée <u>au moins égale à un mois</u></p> <p align="center">10H – SUR PRÉSENTATION D'UNE ATTESTATION DE LA PART DE LEUR RESPONSABLE</p>

Adresse postale

Collège des écoles doctorales

École doctorale **Entreprise, Économie, Société**
N°42

<p>Activité d'instructeur</p>	<p>Participation en tant qu'instructeur à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers, • Des formations spécialisées... <p>ACTIVITÉ NON PLAFONNÉE – 4H PAR DEMI-JOURNÉE</p>
<p>Engagement du doctorant</p>	<p>Service démocratique académique ou de la vie associative de l'ED</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être membre actif.ve du bureau d'une association de doctorants, • Être élu.e actif.ve du Conseil de l'école doctorales, • Être élu.e d'une instance de l'université de Bordeaux (Conseil d'Administration, Commission du Conseil Académique, Conseil de département, de collège ou d'unité de formation).... <p>FORFAIT UNIQUE (NON CUMULABLE) – 5 A 15H PAR DOCTORANT ET PAR AN</p>

Validation des heures de formations, **uniquement sur présentation d'un justificatif**, à déposer dans votre espace personnel sur ADUM, partie « Formations hors catalogue ».

Adresse postale

Université de Bordeaux
Ecole doctorale Entreprise, Économie, Société
Bât A – Bur. 12
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC Cedex
<https://college-doctoral.u-bordeaux.fr>
<https://ed-ees.u-bordeaux.fr/>